

Mentions légales : Offre Sérénité Eté 2020

Dans le cadre de cette offre le client pourra modifier ou annuler son séjour sans raison et sans frais * jusqu'à 7 jours avant la date de début de séjour ou 1 jour avant la date d'arrivée si l'évolution de l'épidémie du COVID-19 ne rendrait pas possible le départ en vacances (Décision gouvernementale ou justificatif médical si un participant au séjour ou un membre de la famille proche est atteint par le coronavirus).

Cette offre est valable uniquement pour les séjours effectués du 26/06/2020 au 31/08/2020 sous réserve d'acceptation par l'hébergeur.

Le Client ne pourra prétendre à cette offre si l'hébergeur a fait le choix de ne pas adhérer.

L'offre ne peut s'appliquer qu'à la réservation initiale, les séjours reportés à des dates ultérieures seront soumis aux CGV et CPV habituelles

L'Offre Sérénité remplace le paragraphe art-9 -Conditions d'annulation.

Annulations et modifications :

- **Modification de séjour :**

- Le client peut modifier son séjour (dates et/ou type d'hébergement) sur demande écrite (courrier ou mail) au plus tard 7 jours avant la date d'arrivée ou 1 jour avec un justificatif médical. Une fois le délai dépassé, le client devra effectuer son séjour dans les conditions habituelles de réservation.
- Toute demande d'augmentation de la durée du séjour sera réalisée selon la disponibilité et selon les tarifs en vigueur

- **Départ anticipé :**

Les séjours interrompus ou abrégés par le client sans justificatif en corrélation avec la crise sanitaire (COVID- 19) ne pourront donner lieu à un remboursement. Si le départ anticipé est justifié par de nouvelles décisions gouvernementales ou par un justificatif médical en lien avec le coronavirus, le séjour sera remboursé au prorata de ce qui a été consommé.

- **Annulation du fait de la Centrale de réservation :**

En cas d'annulation du séjour du fait de la Centrale de réservation ou de l'hébergeur lié au COVID-19, un remboursement * sera effectué

- **Annulation du fait du client :**

La réservation peut être annulée jusqu'à 7 jours avant la date d'arrivée sans justificatif. Entre 6 jours et 24 heures avant l'arrivée, l'annulation devra être signifiée par décision gouvernementale ou pour raison médicale liée au COVID-19.

L'annulation doit obligatoirement être stipulée par écrit, courrier ou mail.

*Les remboursements n'incluent pas les frais de dossier de la Centrale de réservation

Offre limitée et soumise à conditions. L'hébergeur doit participer à l'offre, si ce n'est pas le cas, le client est soumis aux conditions générales et particulières de vente habituelles.